



 A M. Jean-Michel Minovez, président de l'Université Toulouse Jean-Jaurès,

A la suite d'une mobilisation sans précédent d'une large partie de la communauté universitaire et scientifique, vous avez décidé le 20 mai dernier de suspendre la procédure de recrutement pour le poste de maître.sse de conférences n°4255 fléché « inégalités, discriminations, genre ».

Au regard de la situation, dénoncée y compris par plusieurs membres démissionnaires du comité de sélection, nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision. Nous souhaitons néanmoins attirer votre attention sur les impératifs qui vous incombent pour définitivement rétablir la sérénité nécessaire au bon fonctionnement des institutions universitaires.

Il est d'abord indispensable que le fléchage du poste soit maintenu : il s'agit là de la marque de respect la plus élémentaire pour les candidat.e.s, qui n'ont pas à supporter les conséquences des errements de la première procédure de recrutement.

Il est ensuite nécessaire qu'un comité de sélection entièrement renouvelé soit constitué : il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour assurer légitimité scientifique, sérénité et impartialité de la procédure.

Or, nous avons été alerté.e.s ce matin même, vendredi 29 mai, par des enseignant.e.s chercheur.e.s de votre université sur le fait qu'il semble que le comité serait reformé dans les jours prochains avec la même composition!

Sachez que nous restons extrêmement mobilisé.e.s sur cette question et que nous ferons une nouvelle campagne de mobilisation de la communauté universitaire si cette alerte venait à être confirmée.

CLASCHES